AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 22 juin 1864

Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 22 juin 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation2 p. (218r, 220r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 22 juin 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43125

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction22 juin 1864
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireVersigny, Victor (1819-1872)
Lieu de destinationrue Saint-Hyacinthe, Paris

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Après y avoir réfléchi dans la nuit, Godin annonce à Versigny qu'il veut une stratégie offensive à l'égard de ses adversaires en appelant ses calomniateurs à témoigner. Il voudrait aussi faire témoigner le couple Brullé à la première audience sur ses relations avec Marie Moret à Laeken. Godin adresse à Versigny une correspondance de 13 lettres entre lui et son cousin Moret, qui a dû faire des sacrifices pour répondre à l'appel de Godin. Il lui fait part de son regret de voir que Favre s'occupera de son affaire seulement le 27 juin.

SupportIndication au bas du folio 218r au crayon à papier : « Voir la suite page 220 ». Indication en haut du folio 220r au crayon à papier : « Suite de la lettre de la page 218 ».

Mots-clés

Consultation juridique, Procédure (droit), Relation Godin-Moret Personnes citées

- Brullé, Adèle Augustine (1819-1897)
- Brullé, Alexandre (1814-1891)
- Favre, Jules (1809-1880)
- Moret, Marie (1840-1908)

Dernière modification le 26/04/2023

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Lieux cités<u>Laeken, Bruxelles (Belgique)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022

218 chier le 22 juin 1864 Monsium Versigny ma muit a iti en partir conscire ruffection due les heritations que Nous muser expressed pour votre lite hier dove a haqueth par reporder uhaffaur ag of ex ustomnies consistani tem vynage Ques toujours to pursunnes suntraugnant de mon dans tinteris gen purint ifre apprela depoler a sa vimanile an watrain our assignation has sin er quit pristendent mes and sursaires gran tous les mougen four ai laiser trup in repos if me Osir ana quelques recurs de bas itage quits pursuit assir a lurs aures sito in out gar pe me les craises pas a sourceis en outre et par untreste Voir la suite 6 age 220

Soute De la lettre de la page 218 220 fire comparation with a to premiere au cener afin que hur Tomougnage dumm ditricire himprisain pourre resulter de lensemble des More minut son dies un a derait an muyen suidant mer. remire plus quequer oques ha purtinen des faits produits a law una pura harment de Imme it de pair effet dur hageret tes In Vous coolsand dans toment augure men correspondence intre mon guerens et mon 13 lettres que etablissent les sarrifices gue effe. Moret a consiste a faire pour desir de pointre de mas dans un moments on farais bisoir on concours our homome vajrable . les captichins de som compte they may se faisarent vier a sieven - Nous son revery bun servinen voir elle Harry pour vous enterior hur tous no prints in mor affaire of ne vois par quit suit impolade representer l'inquite le marse ap start asser been easening de se hoder daffreia measonges dit les avec princtus muis pe sois as a chagrier quil remote - 2y ah in mois a an sunper Jim sin les unites ions du notes mais vartout endomines mensanges premere impuesió